

VILLE DE BRIARE

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	23
Votants	26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} juin, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-deux mai, s'est réuni en salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gabriel DENIZOT, le Maire.

Présents :

Monsieur DENIZOT Gabriel ; Monsieur DORSO André ; Monsieur FAISY Fabien, Madame GUILLAUME Sylvie, Monsieur POIDVIN Thomas ; Madame DELEHAYE Jacqueline ; Madame PIROG Dominique ; Madame MOLONEY Pauline ; Monsieur MANZANO Patrick ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame VASSOILLE Lucie ; Monsieur DELEHAYE André ; Madame LECOMTE Sylvie ; Monsieur GARDINIER Frédéric ; Madame SALIN Audrey ; Monsieur TOURTE Jean-Luc ; Madame ACKENINE Claude ; Monsieur SEGURET Alain ; Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis ; Madame PINON Nicole, Monsieur LHOSTE Laurent ; Madame SIGNORET Edwige ; Madame VELAY Christiane.

Absente : Madame PARIS Mathilde

Absents excusés :

Monsieur SEMENCE Gérard ; Madame BLANCHET Ludivine ; Monsieur GIRAULT Dominique.

Procuration a été donnée à :

Monsieur SEMENCE Gérard a donné procuration à Monsieur POIDVIN Thomas.
Madame BLANCHET Ludivine a donné pouvoir à Madame SALIN Audrey.
Monsieur GIRAULT Dominique a donné procuration à Monsieur LHOSTE Laurent.

Madame PIROG Dominique est nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-047 : CRÉATION D'UN POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que Madame MOLONEY Pauline, a démissionné de son poste de deuxième adjointe ;

Considérant que Madame MOLONEY Pauline était vice-présidente de la commission municipale « Santé-Social-Handicap » ;

Considérant que quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder ;

Considérant que les dispositions actuelles ne permettent pas de procéder à un remplacement par une femme ;

Considérant qu'il est nécessaire de pourvoir à son remplacement afin d'assurer la continuité de nos actions au sein de cette commission essentielle ;

Considérant la proposition de création d'un poste de conseiller municipal délégué dont les missions seront principalement axées sur la gestion de la santé, du social et du handicap.

Considérant la nomination de Monsieur DELEHAYE André à ce poste ;

Considérant que le Maire ne peut pas le désigner Adjoint au Maire ;

Considérant qu'il démontre un engagement solide pour les problématiques de santé, du social et du handicap et qu'il saura représenter les intérêts de la commune au sein de cette commission ;

Considérant que par conséquent la composition de la commission « Santé-Social-Handicap » sera modifiée :

André DELEHAYE (Vice-Président)
Pauline MOLONEY
Lucie VASSOILLE
Nicole PINON
Ludivine BLANCHET
Christiane VELAY

Considérant qu'un arrêté portant délégation de fonctions sera pris ;

Considérant que par conséquent le tableau du conseil municipal sera modifié.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité.

- **APPROUVE** la création d'un poste de Conseiller municipal délégué à la commission « Santé - Social - Handicap » ;
- **APPROUVE** la nouvelle composition de la commission « Santé - Social – Handicap », ci-dessus ;
- **DIT** que par conséquent le tableau du Conseil municipal sera modifié.

Le 1^{er} juin 2026

La Secrétaire de séance,

Dominique PIROG



Le Maire,

Gabriel DENIZOT